Comment mieux protéger les actifs du risque de perte ou d'insuffisance de revenus ?

Allocation unique, revenu universel...

Quels effets redistributifs et quels impacts sur la pauvreté ?





Eléments de contexte

- La refonte des aides aux ménages modestes, un objectif sous-jacent aux réformes de revenu universel et d'allocation unique
- Plusieurs questions en débat...
 - Caractéristiques de ces prestations (universalité, individualisation, ouverture aux jeunes de plus de 18 ans, etc.)
 - Coût financier / Financement
- ... mais peu d'analyses fines sur les perdants/gagnants des réformes
 - Cas-types simplifiés
 - Pertes et gains moyens sans tenir compte de l'hétérogénéité des effets
 - => Approches partielles ne permettant pas d'identifier les freins à ces réfor problèmes que peuvent poser leur paramétrage
- Une analyse menée par la Cnaf en partenariat avec la Cour des cor complétée avec France Stratégie sur la base du modèle Myriade
 - Scénarios d'allocation unique
 - Scénarios de revenu universel





Scénarios d'allocation unique simulés

Fusion des prestations à destination des ménages modestes (45 Mds €): un champ large permettant d'accroître le potentiel redistributif de la prestation

Revenu de solidarité active, Allocation aux adultes handicapés, Prime d'activité, Allocation de solidarité aux personnes âgées, Aides au logement, Complément familial, Allocation de soutien familial, Allocation de rentrée scolaire et Allocation de base

- Mise en place d'une allocation unique différentielle
 - Familialisée et majorée en fonction de différentes caractéristiques
 - Avec une base ressources « large » intégrant les loyers fictifs
 - Ouverte aux jeunes décohabitants et non-rattachés fiscalement

- Deux scénarios à coût constant (simulés avec taux de recours de 90%) :
 - Scénario AU 1 « RSA socle généralisé » : allocation différentielle sans abattement sur les revenus d'activité - Montant forfaitaire à 904€
 - Scénario AU 2 « Prime d'activité généralisée » : abattement de 50% sur les revenus d'activité, bonus à 67€ - Montant forfaitaire à 731€

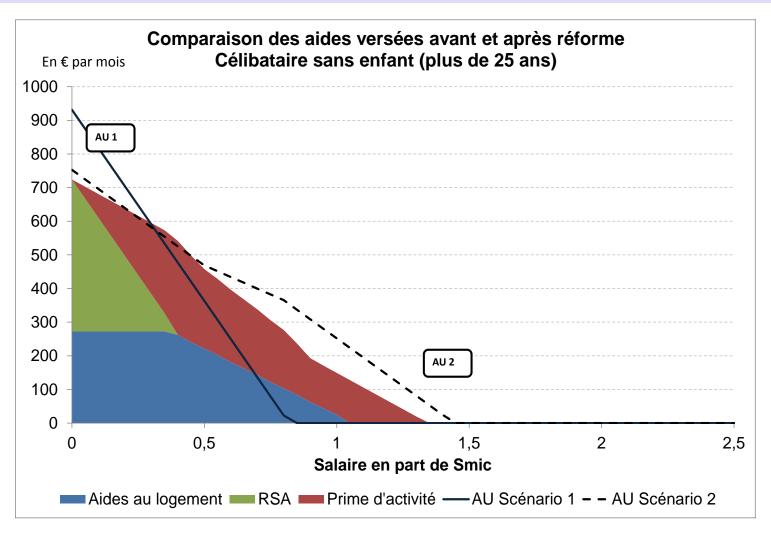


Les majorations du montant forfaitaire

	Scénario AU1	Scénario AU2	
Montant forfaitaire pour une personne seule (en € / mois)	904	731	
Majorations en % du MF			
Couple	50%	50%	
Enfant rang 1	30%	30%	
Enfant rang 2	15,70%	12,30%	
Enfant rang 3 et plus	11,70%	7,30%	
Enfant > 14 ans	20%	20%	
Parents isolés	20%	20%	
Handicap	40%		
Personnes âgées	30%	30%	
Zone 1	4,50%	4,50%	
Zone 2	3%	3%	
Illustrations sur le montant d'AU (en €/mois) (revenu nul, zone 2)			
Isolé sans enfant	931	753	
Isolé 1 enfant de 3 ans	1 397	1 129	
Couple 2 enfants de plus de 14 ans	2 195	1 749	
Isolé handicapé	1 304	1 054	
Isolé de plus de 64 ans	1 210	979	



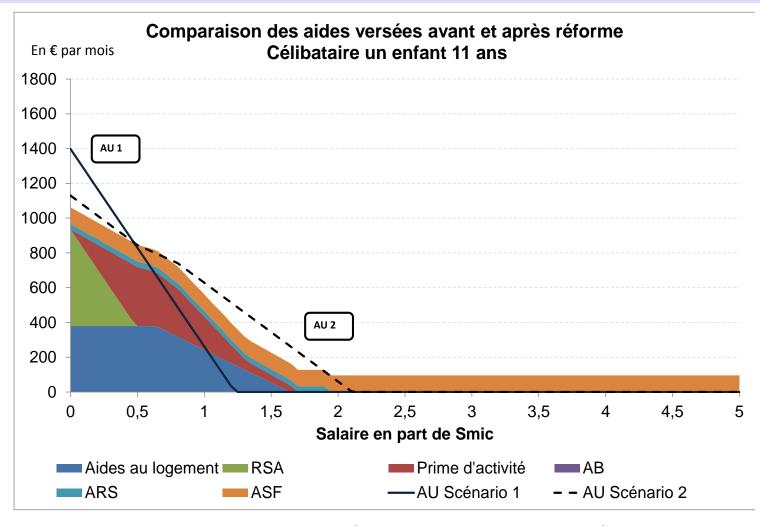
Illustration à partir de cas types (1)



Source : maquette de cas-types de la Cnaf - Législation 2015 avec prime d'activité.



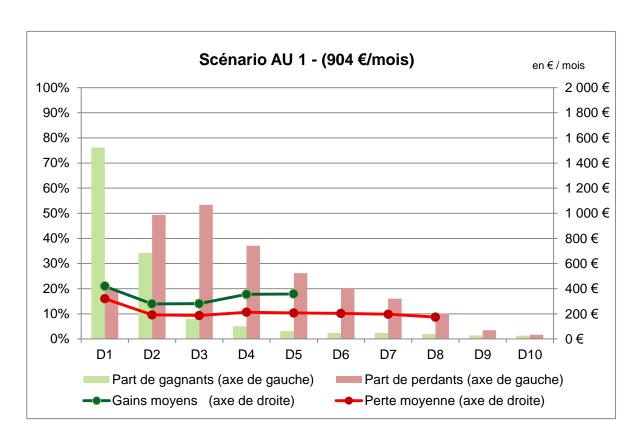
Illustration à partir de cas types (2)



Source : maquette de cas-types de la Cnaf - Législation 2015 avec prime d'activité.



Effets redistributifs de l'allocation unique (1)



Impact sur la pauvreté :

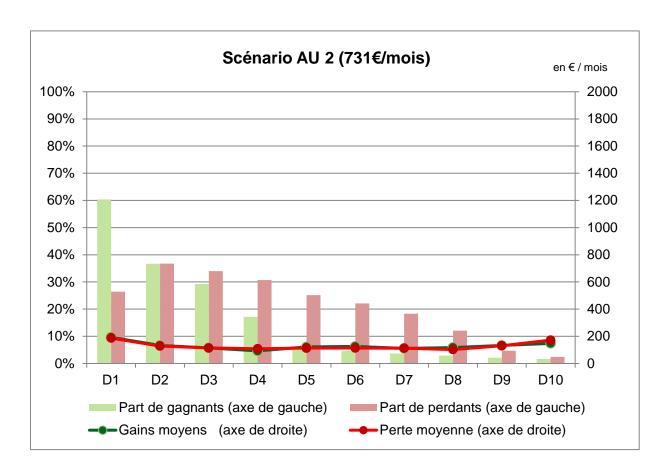
- Taux de pauvreté : 0,3 pt
- Intensité : 4 pts

Source : Modèle Myriade – ERFS2011, législation 2015 (excepté pour la prime d'activité).

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine. Les déciles sont calculés en population générale sur les niveaux de vie initiaux avant réforme.



Effets redistributifs de l'allocation unique (2)



Impact sur la pauvreté :

- Taux de pauvreté : 1,3 pt
- Intensité : 3 pts

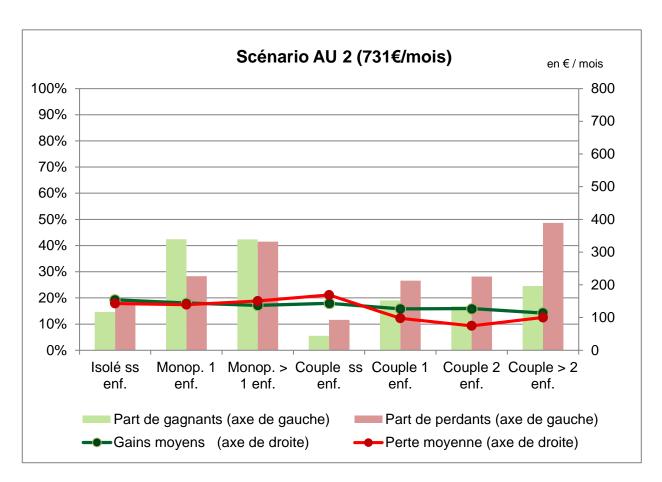
Source: Modèle Myriade – ERFS2011, législation 2015 (excepté pour la prime d'activité).

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine. Les déciles sont calculés en population générale sur les

niveaux de vie initiaux avant réforme.



Effets redistributifs de l'allocation unique (3)



Source : Modèle Myriade – ERFS2011, législation 2015 (excepté pour la prime d'activité). Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine. Les déciles sont calculés en population générale sur les niveaux de vie initiaux avant réforme.



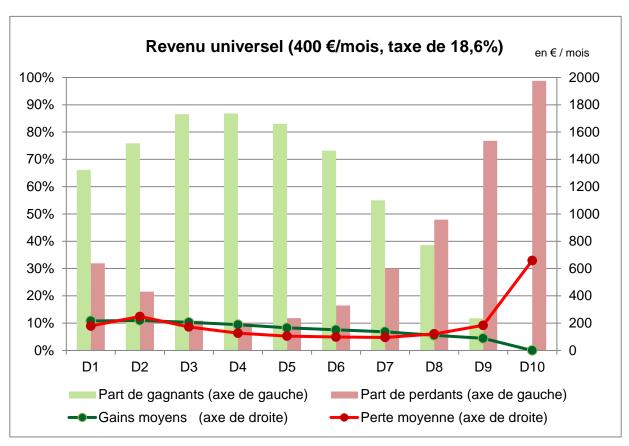
Revenu universel – les scénarios simulés pour le groupe

- Le revenu universel simulé :
 - Individuel, non-conditionnel et ouvert aux plus de 18 ans
 - Une fraction du montant de base est attribuée pour chaque enfant (30% pour les moins de 14 ans, 50% pour les 14-17 ans)
 - Des majorations pour les personnes handicapées, les familles monoparentales, les personnes âgées
- Deux leviers de financement
 - 1) L'enveloppe correspondant à la fusion des dispositifs existants (70 mds):
 - 45 Mds de dispositifs à destination des ménages modestes
 - 12 Mds issus de la suppression des AF
 - 13 Mds dégagés de la suppression du quotient familial
 - 2) Un impôt proportionnel appliqué à une assiette CSG et intégrant un loyer fictif. Le niveau de l'impôt « revenu universel » est évidemment dépendant de son montant :

	Scénario RU1	Scénario RU2	Scénario RU3
Montant de base (en €/mois)	800	600	400
Coût total (en mds €)	651,9	506,4	360,9
Masse redéployée (anciens dispositifs)	69,8	69,8	69,8
Surcoût	582,1	436,5	291
Taux d'imposition proportionnelle nécessaire pour couvrir le surcoût	43%	30,8%	18,6%



Effets redistributifs du revenu universel (1)

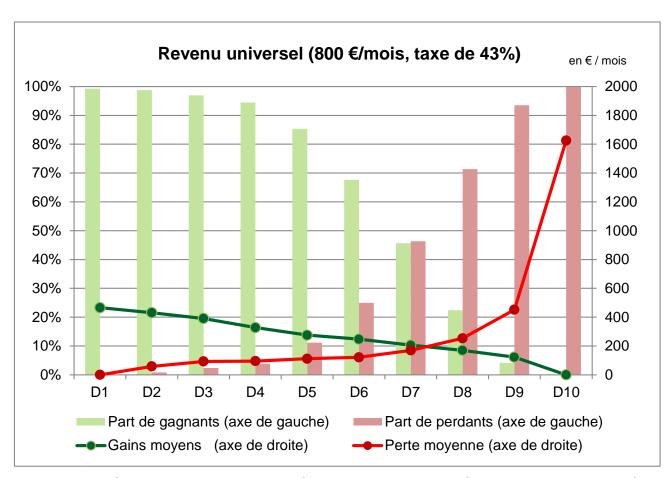


Impact sur le taux de pauvreté: - 3,5 pt

Source : Modèle Myriade – ERFS2011, législation 2015 (excepté pour la prime d'activité). Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine. Les déciles sont calculés en population générale sur les niveaux de vie initiaux avant réforme.



Effets redistributifs du revenu universel (3)



Impact sur le taux de pauvreté: - 11,5 pt

Source : Modèle Myriade – ERFS2011, législation 2015 (excepté pour la prime d'activité).

Champ : ménages ordinaires de France métropolitaine. Les déciles sont calculés en population générale sur les niveaux de vie initiaux avant réforme.



Confrontation des résultats de l'AU/RU sur la pauvreté

	Scénario RU	AU scénario de base	AU individualisation Variante 1	AU 18 ans Variante 2	AU individualisation et 18 ans Variante 3
Montant de base (en €/mois)	731	731	731	731	731
Cout total (en mds €)	601,7	45,4	59,6	66,4	80,2
Masse redéployée -anciens dispositifs	69,8	45,4	45,4	45,4	45,4
Masse redéployée - économies d'AF	0,0	0,0	0,0	2,2	2,2
Masse redéployée - économies d'AVQF	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4
Surcoût (en mds €)	531,9	0,0	14,2	16,5	30,2
Taux de flat tax nécessaire pour couvrir le surcoût	38,8%	0,0%	1,2%	1,4%	2,5%
Seuil de pauvreté	1144	1021	1023	1027	1029
Taux de pauvreté	5,4%	11,6%	9,2%	11,4%	8,9%

Source : Modèle Myriade – ERFS2011.



Eléments de conclusion

- Effets sur la pauvreté :
 - Notable à coût constant pour l'AU
 - Pour le RU, plus significatif, mais pour un coût de 300 Mds€, on gagne 3,5 points sur le taux de pauvreté

- Effets gagnants/perdants :
 - Les dispositifs très « généralistes » type RU (notamment) ou AU créent des perdants pour des catégories protégées par le système actuel notamment les familles monoparentales
 - En quoi la situation actuelle est-elle préférable (cf. nombre de gagnants)?
 - Quoiqu'il en soit l'analyse des gagnants/perdants est essentielle pour réfléchir à la mise en œuvre de ces dispositifs

